

Le mobilier scolaire et son enveloppe

Honoré LALANNE



Classe expérimentale de Châteauroux (Csali architecte)

Il me souvient encore d'un temps où, dans le domaine de l'habitation le mobilier et son enveloppe étaient étonnamment polyvalents. Le même chaudron de cuivre rouge de mon enfance servait sur l'unique feu de la maison à cuire les aliments des hommes et des animaux mais aussi à leur toilette, mais aussi au lavage du linge et de la vaisselle, mais aussi pour soutirer le vin ou pour badigeonner les murs voire pour soigner un rhume...

Dans la même pièce (elles étaient peu nombreuses et l'on ignorait les dégagements, couloirs, entrées...) on pouvait faire la cuisine, manger, dormir, se laver, travailler, recevoir, se divertir, stocker...

En se spécialisant le mobilier a fini par s'incorporer à l'enveloppe et en se multipliant il a fait proliférer celle-ci à l'intérieur de la maison rendant quasi impossible toute adaptation, toute évolution sauf par démolition et reconstruction, opérations chirurgicales toujours retardées et retardataires.

Dans le domaine scolaire où l'on traite la matière de l'avenir, paradoxalement, on a au moins une phase de retard par rapport au présent. Nous en sommes à l'aube de la

spécialisation et de la prolifération du matériel.

On pense trouver la solution à cette complexité, dévorante si non dominée, dans les salles spécialisées, les couloirs, voire les cloisons mobiles et les emplois du temps traités à l'ordinateur.

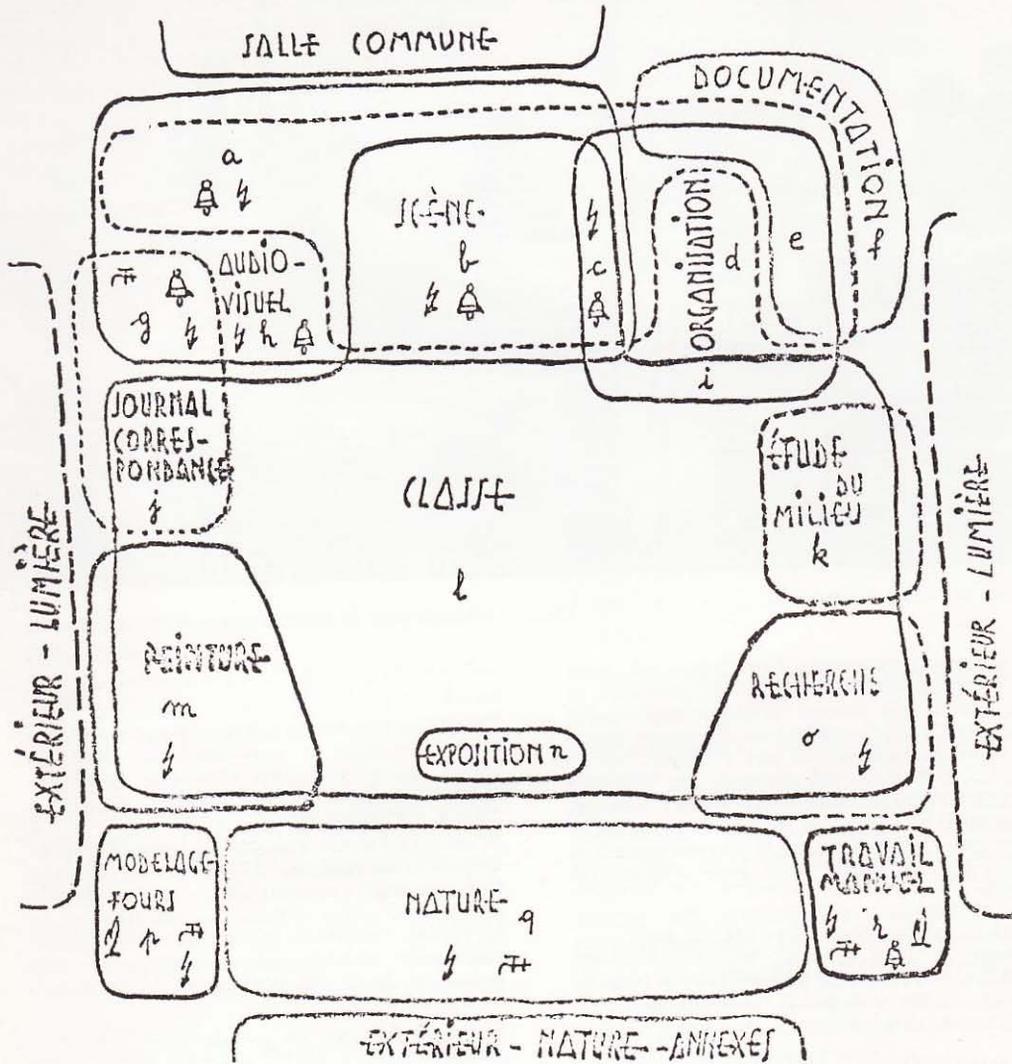
N'est-ce là qu'un remède qui risque de provoquer l'ossification d'une pédagogie que l'on voudrait « rénovée » alors qu'on devrait profiter de cette remise en question pour la garder évolutive, alors que se profile le besoin des tâtonnements indispensables à la naissance de ce qui n'a encore qu'un nom : l'éducation permanente ?

Il me semble que les possibilités d'évolution seront obtenues plutôt par une plus grande part faite au mobilier, la part architecturale étant réduite au rôle d'enveloppe et par une organisation conçue moins « en chapeau » qu'intersticielle.

Je ne dis pas que considérer, concevoir et réaliser l'environnement scolaire comme un outil plus que comme un cadre engendre l'organisation coopérative. Ceci est un autre propos.

Il me suffit que ce milieu soit aidant au lieu d'être contrariant.

LA CLASSE - ATELIER



- ⚡ - prise de courant
- ⌌ - eau courante et évacuation
- ⌌ - isolation acoustique mais non visuelle
- ⌌ - gaz

⌌ - ateliers contigus

⌌ - ateliers ayant des parties communes

- La classe (l) a vue directe sur la totalité des ateliers sauf (peut-être) sur documentation et partie de organisation
- Audio-visuel (h) a vue directe sur g, b, c, a - a a vue directe sur b, c, et salle commune.

SPÉCIALISATION OU POLYVALENCE ?

Le schéma ci-contre reprend celui de la classe-atelier paru dans le n° 6 de l'*Educateur Magazine* (mars 1969).

1. Certains ateliers sont très spécialisés, on ne peut guère y faire que ce pour quoi on les a installés et on ne peut guère étendre l'aire de leur spécialité sur un autre atelier.

2. Certains autres ne sont presque pas spécialisés : ils sont essentiellement équipés de plans de travail polyvalents.

De ce fait et grâce à leur regroupement au centre ils sont extensibles les uns sur les autres. Toutefois ils sont, en principe, fixés par leurs propres volumes de rangement.

Les ateliers de type 1, eux, sont conçus comme des cellules autonomes mobiles. Ce fait augmente les possibilités des ateliers de type 2 par extension et combinaison.

L'étude atelier par atelier précisera les nuances dans le degré de rigidité ou de fluidité de leur structure interne.

La combinaison des ateliers exposée ici bien que mûrement réfléchie n'est pas considérée comme unique solution possible.

Ce travail veut être surtout une incitation à la confrontation.

MOBILIER DE TYPE I

On pourrait comparer ces cellules à des caravanes de camping. Il faudrait plus précisément les assimiler à un compromis entre la caravane de camping et la baraque de chantier transportable par camion et non démontable. De la première elles auraient l'autonomie de déplacement au sol (mais non sur route) de la deuxième elles auraient l'adaptation au déplacement sur plate-forme ou par engins spécialisés (prise par en-dessous ou par en-dessus) et le caractère dépouillé des containers.

Est-il utile de préciser que dès leur conception il faudrait s'orienter vers une étude dominée par les impératifs de la production en série tant pour des raisons de qualité et de prix que pour des raisons de liaison avec le matériel industriel existant.

C'est par la définition du ou des modules de ces éléments que devra commencer l'étude de l'ensemble-école, l'étude de l'enveloppe venant après la définition du contenu.

Ce module sera le compromis entre les contraintes intérieures (fonction pédagogique) et extérieures (fonction industrielle : fabrication, déplacement et liaison avec l'enveloppe-école).

L'étude élément par élément qui va suivre n'est qu'une première approche. Je compte

notamment sur la participation des commissions intéressées pour approfondir ces projets. Pour une meilleure compréhension, je demande que l'on se reporte au schéma.

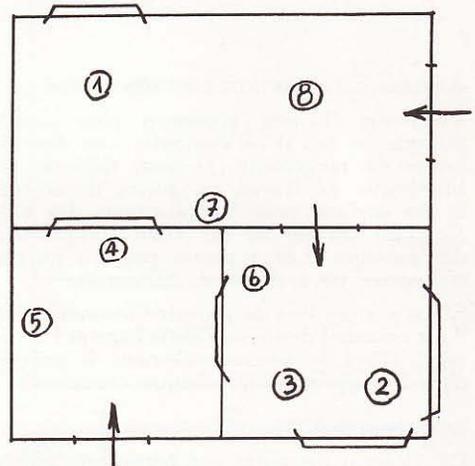
ATELIER AUDIOVISUEL

Le plan schématique ci-dessous rend compte de la structure interne de cet atelier et de ses liaisons avec les autres ateliers.

Pour ses liaisons avec la structure générale voir le schéma de la classe-atelier.

Il est probable que chaque classe ne nécessitera pas un tel atelier.

Il pourrait exister en moins équipé. Un seul complètement équipé pourrait vraisemblablement suffire pour un palier (3 classes). En le repoussant vers la salle commune il pourra jouer son rôle d'atelier-intersection entre les classes sans entraîner de perturbation.



Légende

: communication type porte

: " " fenêtre

① projecteur

② télé

③ magnéto

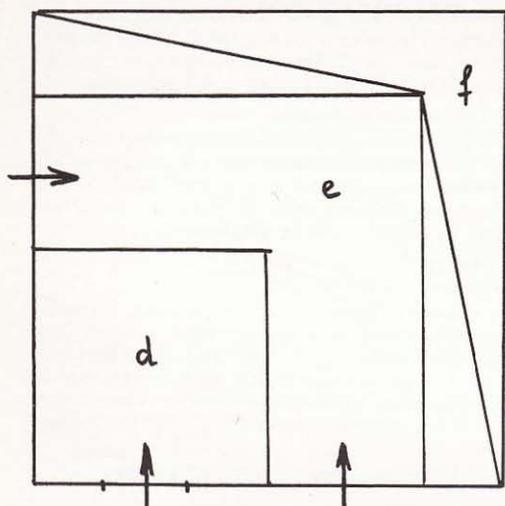
④ labo photo

⑤ tirage journal

⑥ labo montage
films - b. magnétiques

⑦ rangement
films - diapos
b. magnétiques

⑧ coulisse scène



ATELIER ORGANISATION-DOCUMENTATION

Voici un élément beaucoup plus simple puisque en fait il ne comporte que des volumes de rangement (*f*) pour fichiers, bibliothèque de travail ou autres documents et des surfaces pour les plannings, les surfaces au sol (*e*) et (*d*) étant uniquement des passages. Les 3 portes peuvent ne pas comporter de système de fermeture.

S'il n'y a pas lieu de prévoir l'insonorisation il est essentiel de prévoir l'affichage et l'éclairage. C'est le premier élément à prévoir dans l'équipement de chaque classe.

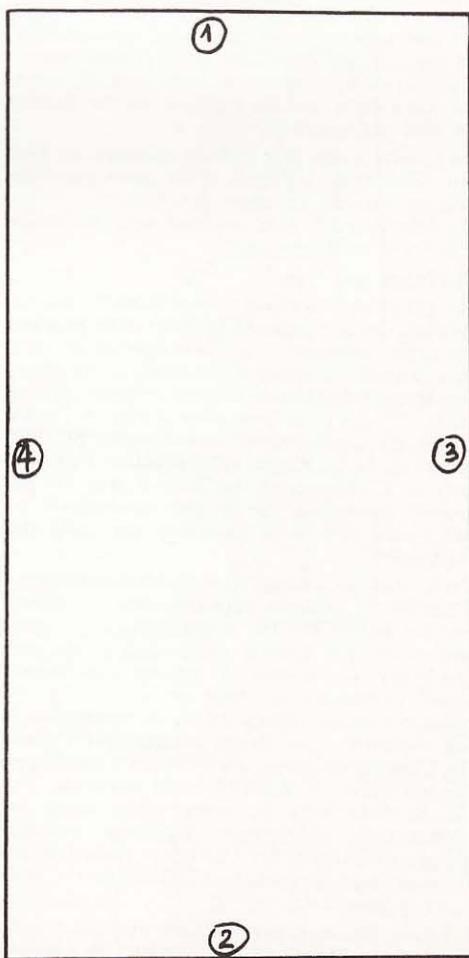
ATELIER-SCÈNE

Cet élément comporte une partie près du sol qui sert d'estrade et de rangement pour le matériel de scène, une partie armature qui supporte les décors et lumières mais aussi un système de tableaux pivotants qui servent à la fois de tableau, de rideau de scène ou de décor, de fermeture pour projection.

La mobilité et la possibilité de démontage des tableaux des trois scènes d'un palier permet par addition la constitution rapide d'une scène à la taille de la salle commune.

Le système des tableaux est prévu de façon à pouvoir constituer immédiatement un castelet pour marionnettes. Les rampes lumineuses sont volantes.

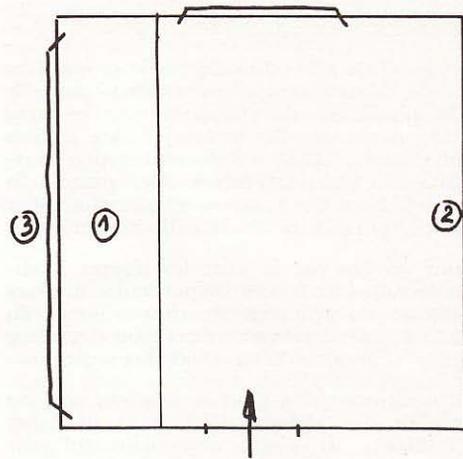
C'est le deuxième élément à prévoir pour une classe.



ATELIER TRAVAIL MANUEL

Cette cellule est prévue pour fonctionner pour une ou deux équipes, la deuxième pouvant travailler à l'extérieur en repoussant l'ensemble vers la rampe du balcon, son plan de travail étant constitué par un abattant extérieur à peu près au niveau du plancher intérieur. Lorsque ce panneau est rabattu en 3 l'accès de l'outillage est indifféremment possible de l'intérieur comme de l'extérieur (l'outillage étant entreposé sous le plan de travail intérieur fixe 1, les matériaux en feuilles et certains outils trop encombrants étant plaqués contre la paroi 2).

L'expérience permettra d'apprécier la nécessité d'un rangement en soute accessible de l'intérieur. L'unique porte ouvre vers l'extérieur.

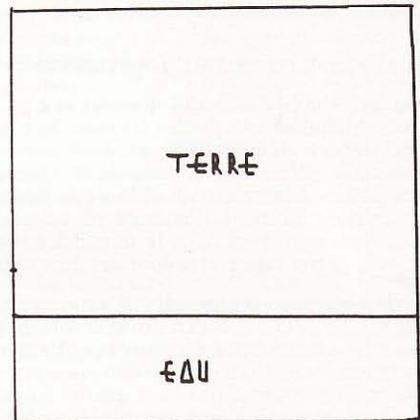


ATELIER NATURE

Cette cellule comporte essentiellement une plate-forme creuse étanche. L'agencement de détail devrait être laissé aux soins de la classe.

La mobilité permet le passage de l'intérieur à l'extérieur et vice versa. Cet élément est prévu surtout comme milieu d'accueil temporaire pour animaux et plantes à observer. Il devrait exister dans chaque classe de façon à susciter une coopération, des échanges, des expérimentations concertées.

La même structure pourrait servir de bac à sable dans certaines classes.

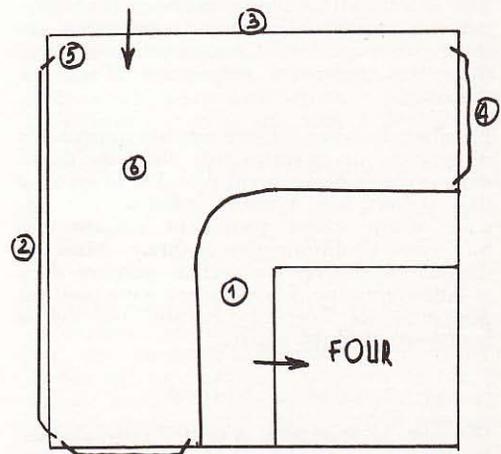


ATELIER MODELAGE-FOUR

Cette cellule est celle qui en principe sera le moins déplacée.

Elle est prévue pour le travail d'une équipe (2 par extension à l'extérieur). Le four est accessible de l'intérieur mais une double paroi étanche permet d'isoler la zone de travail 6 d'émanations possibles.

En 1 plan de travail intérieur. Un autre plan extérieur abattant est prévu sur la face 4. Sous plafond en 2 - 3 - 4, rangement pour pièces en cours de séchage, outils et produits. En 5 rangement de l'argile. Ventilation haute et basse indépendante des fenêtres fixes.



Cette cellule a la particularité de ne pas être mobile. Mais nous l'avons vu plus haut, elle a la possibilité de s'agrandir par le recul d'une partie ou de la totalité des ateliers audiovisuels, scène et documentation-organisation. Cela peut même aller jusqu'à la réunion avec les 2 autres classes du palier par l'intermédiaire de la salle commune.

Nous verrons par la suite les légères modifications que pourraient apporter les diverses solutions de groupage de classes issues du schéma général présenté dans mon deuxième article (*Educateur* n° 1 d'octobre 1969).

Né nous occupons pour le moment que du mobilier des ateliers de type 2 (mobilier polyvalent). Il s'agit essentiellement des plans de travail et des unités de rangement (auxquels il faudra ajouter les sièges).

a) LES PLANS DE TRAVAIL POLYVALENTS :

Juste après la libération C. Freinet et Le Coq (si ma mémoire est fidèle) avaient fait une étude de cet élément. On en était arrivé à la bonne vieille table rectangulaire horizontale 2 places à longueur double de la largeur, sans rainure ni trou d'encrier ni casier ou tiroir. Sans entrer ici dans le détail des justifications, je me rangerai volontiers à ce choix.

Je proposerais seulement d'expérimenter l'adjonction à chaque extrémité d'une petite boîte sans couvercle ne dépassant pas l'aplomb du plan de travail et fixée à demeure sur les 2 pieds. Toujours sur ces 2 pieds, un peu plus bas, un dispositif simple (crochets?) permettrait à la table de recevoir momentanément certains éléments (containers) des unités de rangement. Ces crochets pourraient permettre aussi la suspension d'un sac d'écolier.

Nombre de tables? Il me semble impensable de prévoir un nombre très élevé de tables dans la classe proprement dite. Par le système des ateliers, un nombre inférieur aux besoins d'une classe travaillant suivant des méthodes traditionnelles suffirait. Mais on devrait en trouver un certain nombre dans la salle commune. L'expérience seule pourrait permettre de fixer ce nombre. Un lot se trouverait dans la réserve.

b) LES UNITÉS DE RANGEMENT

Il s'agit, je le répète, d'unités polyvalentes. Les avantages de la polyvalence ne sont pas

à démontrer tant du point de vue financier que du point de vue pratique dans des classes où, par définition, la fluctuation des besoins est institutionnelle.

L'étagère (élément polyvalent traditionnel) se révèle pénible et inefficace à cause de l'attention, du temps qu'elle réclame de l'utilisateur.

Or il s'agit bien d'en donner l'usage, la responsabilité à tous les membres de la classe. L'erreur habituelle est de vouloir classer jusqu'à la plus petite unité, d'être obnubilé par l'objet alors que l'essentiel est sa fonction, son mouvement.

Je n'ai jamais pu, faute d'argent et de temps aller au fond de mes recherches dans les 5 ateliers qu'il nous reste à organiser. Mais j'ai longuement expérimenté dans le cadre de l'un d'eux : correspondance-journal.

Parmi les 3 phases à considérer (1. regroupement ; 2. utilisation ; 3. retour), la plus délicate est la troisième.

On comprend que si celle-ci est défectueuse, les difficultés rencontrées lors de la prochaine phase 1 auraient des répercussions très graves sur la phase 2. Or, si l'enfant mobilise volontiers son activité en 1 grâce à l'attraction de la phase 2 le fléchissement est ensuite brutal et courant. Après la phase 2 il ne faut donc pas demander un rangement long, délicat, à distance. Mais le peu demandé doit institutionnellement être personnalisé. Il nous faut donc, à ce moment là, un simple container qui reçoive sur les lieux de la phase 2, à peu près en vrac, tout ce qui reste en dehors de l'œuvre utile.

Les éléments de rangement seront donc, uniquement des porteurs de containers. Ce qui nous amène à étudier la deuxième fonction de ces containers : se regrouper dans des porteurs à forme et dimensions fixes suivant des formules en nombre pratiquement infini (polyvalence).

Là aussi l'établissement, par l'expérience, d'un module devrait concilier à la fois le rangement à l'intérieur du container et le rangement de celui-ci.

c) LES SIÈGES

Ces éléments sont bien sûr indépendants. Je ne vois pas un très grand intérêt à les étudier particulièrement dans des classes où les enfants ne sont pas toujours assis. Il faudrait veiller seulement à les rendre légers, peu encombrants pour le transport et insonores.

LA SALLE COMMUNE

Son rôle sera mieux défini dans l'étude détaillée du regroupement des classes.

Cependant elle constitue pour la classe-atelier, un atelier d'échange et ainsi une zone d'extension. Elle est l'atelier polyvalent qui prend la place du préau. Elle peut être une des intersections de la classe et de l'extérieur.

LE BALCON

C'est la zone d'extension des 3 ateliers extérieurs. Comme la salle commune mais à un degré moindre il sert d'intersection avec les autres classes.

LA RÉSERVE

Comme son nom l'indique on y entpose le volant de matériel, de matériaux de la classe. Mais elle peut jouer le rôle d'isolant entre les niveaux d'extension des trois ateliers extérieurs, de liaison inférieure entre l'atelier de travail manuel et la scène et elle peut faciliter l'équipement souple (eau, électricité, gaz, chauffage) des ateliers qui la surmontent.

Comme il n'est pas utile que son volume soit entièrement dégagé il serait peut-être intéressant de l'intégrer à la structure porteuse plafond-sol et d'y loger w.-c., lavabos, douches.



CONCLUSION PROVISOIRE EN FORME D'INTRODUCTION A UNE SUITE

Je ne voudrais pas clore cette étude qui paraîtra peut-être trop complexe aux uns, trop sommaire aux autres, sans essayer de regrouper ici les choix qui devraient apparaître en filigrane mais que l'ampleur du sujet abordé risque de brouiller.

1. Je ne songe pas à un projet prêt-à-porter mais à un outil de recherche dont les utilisateurs devraient non seulement éprouver la valeur mais garder la possibilité de modifier le détail mais aussi la structure et ceci par (ou presque) leurs propres moyens.

2. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable de proposer un outil trop près de l'état de matériau ni trop près de la machine-outil très évoluée. Certains points resteront « durs » et seront autant de contraintes, la plasticité sera recherchée dans les liaisons entre ces « nœuds ». Ainsi seraient sauvegardés le mariage et l'équilibre entre le fonctionnement réel et la recherche expérimentale, concepts qui ont trop souvent tendance à se dissocier et à s'opposer en devenant justification ou théorie.

3. Je ne pense pas que la conception de cet outil soit améliorée ou accélérée par la simple addition des compétences. On ne doit pas répéter ici l'erreur de ces groupes où les exposés *suivis* de questions sont une parodie du dialogue. Pour donner un exemple concret je dirai que l'on devrait tendre vers le type d'association Guérin-Paris dans la commission techniques sonores. On ne saurait plus qui est le pédagogue et qui est le technicien.

4. La civilisation urbaine et industrielle qui devient la nôtre secrète des contraintes parfois pénibles mais apporte aussi des possibilités que l'on a trop tendance à négliger. Ainsi nous souffrons de l'entassement qui résulte du rétrécissement des sols et de l'isolement qu'engendre la spécialisation mais avons-nous suffisamment étudié les possibilités offertes par le mariage des plans dans le sens vertical (1) (pas seulement la simple superposition) et les combinaisons entre les éléments complexes de série, déjà étudiés et réalisés par l'industrie (même si à l'origine ils ne nous étaient pas destinés)? Ne pensons-nous pas trop à *notre* mobilité et pas assez à la mobilité des choses, si ce n'est à la mobilité de la pensée elle-même par des moyens autres que notre propre force musculaire, autres que la parole directe, écrite, voire imprimée?

5. Pour terminer je reprendrai une idée souvent avancée par Freinet : la dégénérescence de ces entités que l'on soutient « à bout de bras » (Eglise, maisons de jeunes, de vieux, assurances, sécurité sociale, colonies de vacances, écoles) ne vient-elle pas d'une recherche trop poussée, d'un perfectionnisme dans la distinction entre ceux qui décident et ceux qui font, entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, entre ceux qui savent et ceux qui apprennent, entre ceux qui sont à l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur? En particulier l'école, en tant que fait architectural, n'est-elle pas trop fournie « clé en mains »?



(1) Pour ne pas alourdir cet article je n'ai qu'esquissé les possibilités offertes par le jeu des niveaux différents (notamment : niveau sol de réserve, niveau sol de classe, niveau supérieur des éléments de type 1). C'est une des pistes que je vous propose.

Honoré LALANNE

MEUBLES DE RANGEMENT PAR ÉLÉMENTS **CEL**

Pour le rangement et le classement de :

- B.T.
- Documents en dossiers suspendus
- Fiches
- Toute documentation.

ÉLÉMENT A (sur pieds métalliques)

Dimensions extérieures (encombrement) :
l : 410 × h : 595 (+ pieds 10 cm) × prof : 430

A1 : avec 2 tiroirs pour dossiers suspendus.

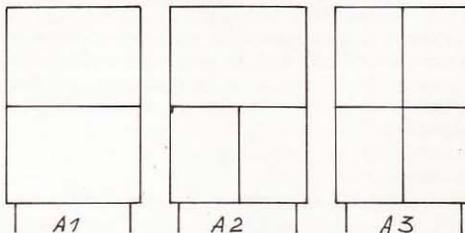
A2 : avec 1 tiroir pour dossiers suspendus
et 2 tiroirs pour documents jusqu'à 160 × 255.

A3 : avec 4 tiroirs pour documents 160 × 255.

Dimensions intérieures :

Grands tiroirs l : 350 × h : 260 × prof. : 380.

Petits tiroirs l : 163 × h : 260 × prof. : 380.



ÉLÉMENT B peut se poser sur une table ou sur 2 éléments A accolés (notre photo).
couverture relevable.

Dimensions extérieures (encombrement) l : 820 × h : 290 × prof. : 430.

B1 : 3 casiers pour rangement des B.T.
1 casier pour rangement de doc. 21 × 27.

B2 : 2 casiers pour rangement de dossiers
suspendus.



Dimensions intérieures :

B1 : 3 casiers l : 160 × h : 265 × prof. : 383.
casier doc. l : 280 × h : 265 × prof. 383.

B2 : 2 casiers à dossiers l : 340 × h : 265
× prof. : 383. Entre les 2, un espace de 88 mm
de largeur.

Ces éléments sont en latté de 19 mm et contreplaqué de 10 mm, bois brut, à vernir, à peindre
ou à recouvrir (plastique adhésif).

TARIF : pour commande directe, sans intermédiaire - possibilité de règlement par mairie.

A1 : 190 F ; **A2** : 203 F ; **A3** : 217 F ; **B1** : 150 F ; **B2** : 153 F.

Port et emballage forfaitaire : pour éléments A : 28 F ; pour éléments B : 20 F.

ADRESSER LES COMMANDES A C.E.L. - B.P. 282 - 06 - CANNES. C.C.P. 115-03 - MARSEILLE